

11 mar 2022 -16:07

Appartient à Conseil des ministres du 11 mars 2022

Garantie de l'Etat pour la construction des nouvelles prisons de Vresse-sur-Semois et Bourg-Léopold

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem et du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal et un avant-projet de loi permettant l'octroi, par l'Etat fédéral, d'une garantie pour les DBFM lancés pour les prisons de Vresse-sur-Semois et Bourg-Léopold.

Dans le cadre de la passation des marchés publics pour le *Design, Build, Finance et Maintain* (DBFM) des prisons de Vresse-sur-Semois et Bourg-Léopold, il est prévu une garantie de l'État sous la forme d'un cautionnement accordée pour la couverture des obligations de paiement de la Régie des bâtiments en vertu des contrats DBFM conclus avec le partenaire privé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@vincent.minfin.be

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@michel.fed.be